

## Mesure active

<b>Nom du programme</b>	Bus-Net.
<b>Genre de programme</b>	Travaux d'utilité publique. (TUP)
<b>Personnes admises</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demandeur d'asile (RA/AP),</li><li>• Personne à l'aide d'urgence présente en Suisse depuis plus de 3 ans.</li></ul>
<b>Nombre de places</b>	9
<b>Intégration dans le programme possible</b>	A chaque début de mois.
<b>Pré-requis et profil demandés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avoir des connaissances élémentaires en français, au moins orales, pour comprendre ou obtenir des informations simples (niveau A1).</li><li>• Connaître le système métrique ou être disposé à l'apprendre.</li><li>• Etre disposé à participer à des cours de formation théorique, de français et de branches utiles à l'activité.</li><li>• Manifester un esprit d'ouverture et de collaboration, avoir le sens des responsabilités, être autonome et disponible.</li></ul>
<b>Organisation de l'activité</b>	<p>Les participants sont inscrits par la Cellule d'Orienteation. Ils sont intégrés dans le programme pour une durée de 3 mois à raison de 20 heures par semaine au maximum. La participation est renouvelable 3 fois.</p> <p>Les participants sont amenés à assurer le ramassage des déchets dans les bus de la ville de Lausanne en service sur le réseau Mobilis, ainsi que sur les quais de la gare du M2, cela en collaboration avec les employés des TL. Ils exercent leur activité de manière autonome.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participer à un projet d'utilité publique.</li><li>• Favoriser les contacts avec la population locale.</li><li>• Améliorer son employabilité en tant que main d'œuvre.</li></ul>
<b>Evaluation</b>	Evaluation initiale en entretien pour sélection des candidats. Elle porte sur la langue et sur les aptitudes de la personne à intégrer le programme. Une attestation finale est délivrée commentant les tâches et leur réalisation.
<b>Lieu et horaire de l'activité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lausanne, station de St François et gare du M2.</li><li>• 5 demi-journées ouvrables par semaine.</li><li>• 2 demi-journées par semaine peuvent être consacrées à la formation avec des horaires variables.</li></ul>
<b>Indemnisation</b>	La participation au programme est indemnisée Fr. 300.00 mensuels. Les frais de déplacements supplémentaires sont pris en charge par l'EVAM.

